N° 179 — 16e Année — CINQ CENTIMES LE NUMERO — (8 Messidor an 112) — Lundi 27 Juin 1904

RÉDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon). TOURCOING, rue Verte, 35

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs. Nord et départements limitrophes : Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne. RÉCLAMES . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

DEFAITE RUSSE A PORT-ARTHUR

Un croiseur Japonais coulé à Dalny

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING commencera **Mercredi matin** la publication d'un roman nouveau de M. Paul DE CARROS :

LE DOCTEUR VAMPIRE

Cette œuvre, toute pleine de vie et de passion dramatique, obtiendra certainement

LE PLUS VIF SUCCÈS

AUPRÈS DE NOS LECTEURS

Il est impossible, en effet, de ne pas partager les angoisses de la malheureuse jeune fille abandonnée par laquelle s'acharne pendant plus de vingt ans la haine féroce d'un amant éconduit.

Les scènes émouvantes succèdent ainsi aux scènes dramatiques, et l'intérêt croît sans cesse de la première à la dernière ligne.

Nous sommes donc persuadés que nos lectrices accueilleront

LE DOCTEUR VAMPIRE

avec la plus grande faveur.

Chronique de la Semaine

Nous assistons en ce moment au réveil des antiques vertus, des prohibés intangibles, des austérités ayant toujours ignoré les défaillances humaines et ne connaissant ni la pitié, ni la charité, ni la tolérance à l'égard de ceux qu'effleure un vague soupçon, plus légère que les *doux frémissements* d'un printemps qui s'enfuit.

Ces hommes bâtis d'une seule pièce, rigides, inflexibles, dominant leur siècle de toute la hauteur d'un front qui n'a jamais su s'incliner, et que, seule, peut rider la pensée d'une erreur, ces titans de la morale publique, bien qu'ayant leur tête auguste dans les nuages, ont entendu monter d'en bas une rumeur confuse.

Il paraît qu'on avait osé aborder un des hauts fonctionnaires de l'Etat, pour lui dire des choses de ce genre :

— Si, dans les expulsions des religieux, vous laissez en paix les Chartreux qui ne s'occupent que de leurs alambics et ne se préoccupent que d'intérioriser l'humanité à raison de sept francs la bouteille d'élixir, ils sont prêts à verser deux millions dans les caisses de l'Etat.

Et la rumeur ajoutait :

Ces deux millions seviront, si bon vous semble, à organiser la défense républicaine contre les attaques des capitalistes de la sécrétion qui tuent le suffrage universel sous le poids de leurs lourdes cassoches d'or.

Ce langage criminel ne fut pas entendu d'une oreille favorable par le haut fonctionnaire, qui, sans témoigner une violente indignation, se borna à répondre :

— Votre proposition n'est pas de celles qui pourraient offusquer des gens habitués à acheter des bulletins de vote et à traiter le suffrage universel à la façon dont on traite la vente des cochons sur les marchés ; néanmoins, comme nous n'appartenons pas à cette catégorie de richards sans scrupules, elle ne saurait nous convenir. Retournez-là à ses auteurs si parlons d'autre chose.

Et l'affaire paraissait devoir en rester là. Mais voici que les vieilles austérités se sont émues.

Une tentative de corruption s'est produite, se sont-elles écriées, et le corrupteur n'a pas été poursuivi. Quel scandale !

Et nos gens effarés se signent en affectant de croire que voici venir les temps de l'abomination de la désolation.

Tas de Tartufes !

Ils crient moins fort quand ils soupçonnent l'argent de la duchesse d'Uzès, destiné à « étrangler la guenon ».

Ils n'avaient pas alors ces scrupules effarouchés, quand ils recevaient des subsides de l'étranger, pour consolider sur son cheval noir, le polichinelle qui se fit sauter le peu de cervelle qui lui restait, au cimetière d'Ixel.

Ils recevaient de toutes les mains ; l'argent n'avait point pour eux d'odeur. Il s'agissait de renverser la République et tous les moyens étaient bons.

Ce qu'ils auraient accepté les deux millions des Chartreux, on s'en doute !

Leur robuste probité, leur vertu intangible se seraient évanouies d'admiration devant l'or des bons pères.

Nos défenseurs de la morale publique auraient même fait dire une messe d'actions de grâce en faveur de ces marchands d'alcool consentant à leur faire cadeau, pour la propagande, d'une partie de leurs bénéfices d'une année.

Et ils reprochent à un fonctionnaire d'avoir refusé l'argent des moines sans prendre un air indigné et sans avoir livré aussitôt, à la gendarmerie, l'homme qui était venu lui offrir au nom des couvents, la forte somme.

Que de grimaces ! que de cabotinage ! que d'accès de vertus comiques !

Ce qu'il y a de profondément cocasse dans cette affaire, c'est qu'à l'heure où les calomniés demandent qu'on leur prouve leur indignité, il ne se trouve plus personne pour répondre à l'invitation.

Les plus ardents d'hier, mis au pied du mur, restent muets comme des turbots.

Ils ne savent plus rien, ne peuvent rien prouver et quand ils sont acculés à la nécessité de donner une explication de leur attitude, ils s'en tirent avec une pirouette, et prétendent être liés par un serment !!!

Quels fumistes !

⁂

On a pourtant imaginé une Commission d'enquête chargée d'apporter les lumières éclatantes de la vérité dans cette histoire.

Depuis quelques jours, les accusateurs qui dédoument les terribles secrets de l'affaire, délient devant cette Commission composée en majeure partie d'adversaires du Cabinet.

On s'attendait à des révélations écrasantes. On peut les attendre longtemps.

On interroge, par exemple, M. Besson, qui trompette sur tous les tons, depuis de longs mois, son ardeur désir de livrer le secret qui l'étouffe.

On l'invite à soulager enfin sa belle conscience, et notre homme ne sait que balbutier : « Je parlerai devant la Cour d'assises. »

Et pourquoi pas ici ? lui demande-t-on. La publicité la plus grande sera donnée à vos révélations et vous avez annoncé dix fois, vingt fois, que c'était la voire plus cher désir. Eh bien, vous pouvez le réaliser, parlez !

Alors, M. Besson suce son pouce, baisse les yeux et ne répond rien.

On insiste, et un député nationaliste, que cette attitude révolte, dit alors :

Pourquoi vous réfugiez-vous derrière la Cour d'assises. Vous ne l'obtiendrez pas, vous le savez bien, puisque l'amnistie empêche de vous poursuivre. Nous vous demandons la vérité complète. Si vous sortez d'ici sans la dire, je déclare que je *ne vous considère pas comme un honnête homme.*

Et le Président de la Commission ajoute, aux applaudissements de tous les membres enquêteurs :

— Le langage de M. Caffarelli est celui de tous les hommes de cœur.

M. Besson entend tout cela mais persiste à ne rien dire. Il prend des allures d'enfant obstiné. Il veut le jury, nu !

On se souvient que Thérèse Humbert prostituait, elle aussi, de faire des révélations retentissantes devant la Cour d'assises. On connut, le jour de l'audience, l'ouvrage du « bateau » dans lequel elle avait embarqué les parlementaires, les juges, les avocats et le public.

Il pourrait en être de même pour M. Besson, qui trompette sur tous les tons, depuis de longs mois, son ardeur désir de livrer le secret qui l'étouffe.

On l'invite à soulager enfin sa belle conscience, et notre homme ne sait que balbutier : « Je parlerai devant la Cour d'assises. »

Et pourquoi pas ici ? lui demande-t-on. La publicité la plus grande sera donnée à vos révélations et vous avez annoncé dix fois, vingt fois, que c'était la voire plus cher désir. Eh bien, vous pouvez le réaliser, parlez !

Alors, M. Besson suce son pouce, baisse les yeux et ne répond rien.

On insiste, et un député nationaliste, que cette attitude révolte, dit alors :

Pourquoi vous réfugiez-vous derrière la Cour d'assises. Vous ne l'obtiendrez pas, vous le savez bien, puisque l'amnistie empêche de vous poursuivre. Nous vous demandons la vérité complète. Si vous sortez d'ici sans la dire, je déclare que je *ne vous considère pas comme un honnête homme.*

Et le Président de la Commission ajoute, aux applaudissements de tous les membres enquêteurs :

— Le langage de M. Caffarelli est celui de tous les hommes de cœur.

M. Besson entend tout cela mais persiste à ne rien dire. Il prend des allures d'enfant obstiné. Il veut le jury, nu !

On se souvient que Thérèse Humbert prostituait, elle aussi, de faire des révélations retentissantes devant la Cour d'assises. On connut, le jour de l'audience, l'ouvrage du « bateau » dans lequel elle avait embarqué les parlementaires, les juges, les avocats et le public.

M. Besson n'embarquera personne. On commence à s'apercevoir que cet accusateur, gonfleur de ballons en baudruche, n'est qu'un vulgaire blagueur.

Il devait faire tomber la foudre, et le voilà qui tombe lui-même piteusement sur la croupe, les mains vides, les lèvres tremblantes, accablé de honte, sous les épithètes méprisantes que lui jettent à la face ses amis d'hier.

Un autre jouisseur, M. Pichat, n'est pas en meilleure posture. Lui déclare qu'il parlerait bien, mais.... il a un secret.

Il est lié par un serment dont le Révérend Père Michel, des Chartreux, peut seul le délier.

— Mais pourtant, vous ne vous êtes pas gêné pour accuser hautement, publiquement, lui fait-on remarquer. Quand on affirme avec tant de précision, on doit avoir des preuves à fournir pour démentir l'exactitude des accusations ?

— C'est le père Michel qui seul pourrait dire quelque chose, bredouille M. Pichat.

Alors, on cherche à connaître les intentions de révérend père Michel qui, d'un mot pourrait, dit M. Pichat, faire la lumière.

Le père chartreux s'en tire par cette réponse: « S'il m'était possible, dit-il, d'être explicite et de révéler les noms, je le ferais bien volontiers. Mais je n'ai aucune preuve écrite ; je n'ai personnellement que l'en n'apporterai des déclarations formelles. »

Et voilà tout ce que les accusateurs trouvent à dire !

Voilà ce que balbutient les défenseurs de la morale publique outragée.

Voilà tout ce qu'ils énonnent, après avoir essayé de jeter la suspicion sur le parti républicain tout entier.

Franchement, le pays n'y trouve pas son compte.

On lui avait annoncé un concert à grand orchestre, et on ne lui sert même pas le soufle cornemusard d'une peau de bouc dégonflée.

Ce qui ressort de plus clair dans cette aventure, c'est que la réaction cléricale, qui rêve de représailles contre le parti républicain, s'est, une fois de plus f..... du peuple.

C'est, du moins, tout ce que la commission d'enquête a réussi, jusqu'ici, à nous démontrer.

⁂

Le secret gardé par M. Pichat, qui se refuse à dévoiler ce qu'il a promis de conserver dans le tréfond de ses circonvolutions cérébrales, nous fait souvenir d'une savoureuse histoire du secret professionnel, contée il y a quelque temps, par un de nos confrères du *Gaulois*.

Arrêté stagiaire, il avait été désigné d'office par le bâtonnier pour défendre un individu accusé de vol.

Le défenseur s'accocha avec son client, et ce dernier lui fit l'aveu que voici :

— Ce n'est pas moi le coupable ; c'est mon frère, mais comme j'ai déjà un casier judiciaire, il a été décidé en conseil de famille que j'endosserais la responsabilité du barbotage de caisse.

Quelques mois de prison de plus ou de moins ne sont rien pour moi, tandis que mon frère, qui n'a pas encore l'habitude des maisons de détention, serait très malheureux. Donc, aller-y carrément. Plaider les circonstances atténuantes, mais « plaider coupable. »

Pris d'un scrupule, le jeune avocat alla consulter le bâtonnier, qui lui dit :

— Impossible de révéler le secret qui vous a été confié, devenu pour vous un *secret professionnel*. Tout ce que vous pouvez faire c'est d'appeler l'attention des juges sur certaines circonstances, exceptionnelles, qui font que les choses vraisemblables ne sont pas toujours vraies.

Le lendemain, la jeune stagiaire organisa une plaidoirie ténébreuse, touffue, pleine de réticences et de sous-entendus. Il bafouilla « que c'en était une bénédiction » ainsi que le déclarait un des auditeurs.

Enfin, complètement ahuri par sa propre argumentation, il finit par oublier le fameux secret professionnel, et s'écria en langage clair :

— Le coupable n'est pas devant vous. C'est son frère ! Aussitôt l'accusé se leva, et tout vibrant d'indignation hurla :

— Mon avocat est une sale crapule. Il devient maboule. Je demande à me défendre moi même.

Le Président interroges l'avocat, et lui demande s'il n'était pas un peu malade.

Le substitut l'invita à prendre l'air quelques instants.

L'accusé lui cria :

— Andouille ! goitreux ! fourneau ! Et v'la un avocat à la manque ! Tout à l'heure, il va dire que c'est ma mère qui a fait le coup.

Alors, le défenseur-bafouin des cervelets au tribunal, mit son exclamation sur le compte d'un coup de soleil, et invoqua pour son misérable client, dont la culpabilité ne pouvait faire aucun doute, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Naturellement le client sitrapa le maximum, l'avocat donna sa démission, non sans avoir reçu une verte semonce du bâtonnier, lui reprochant la violation du secret professionnel.

— Alors je devais mentir ? interrogea le malheureux stagiaire.

— Toujours, monsieur, quand le secret professionnel vous y oblige.

Cette morale spéciale au barreau n'a pas *encore été digérée par l'acier* avocat devenu juge.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Les Élections d'aujourd'hui

Deux élections, l'une législative, l'autre sénatoriale, auront lieu aujourd'hui dimanche.

C'est la neuvième circonscription de Lyon qui devra élire un député en remplacement de M. Genet, radical-socialiste, décédé.

Trois candidats briguent cet siège : deux députés radicaux-socialistes, MM. Augé, député de la deuxième circonscription du 8e, et Bouveri, député, qui remplaça M. Genet, décédement de Saint-Pons. Le troisième candidat est M. Barberat, socialiste, conseiller d'arrondissement.

L'affaire des Chartreux

Paris, 25 juin. — Le Président de la Commission d'enquête vient de recevoir de M. Pichat, député de Nantes, dont on sait le sort, n'est rendu à Pignerolles, un télégramme annonçant que, malgré tous ses efforts, il n'avait pu décider le supérieur des Chartreux à venir déposer devant la commission d'enquête.

Il annonce également qu'il est porteur d'une nouvelle lettre des Chartreux.

FÉMINISME

FÊTE DU 19 JUIN

A l'Ecole Supérieure Jean Macé à Lille

La fête de l'Enseignement qui fut célébrée dans toutes les communes de France fut une victoire pour le féminisme. Huit femmes professeurs dans l'enseignement primaire ont reçu la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Mlle Mongil, directrice de l'école primaire supérieure du Havre est parmi les légionnaires, ce qui nous permet d'espérer une semblable distinction pour la directrice si dévouée de notre école supérieure.

J'eus la bonne fortune d'assister à la fête intime donnée à l'école supérieure Jean Macé.

La grande salle des fêtes était pleine de jeunes filles fraîches, jolies, gracieusement vêtues. C'était comme une ruche bourdonnante d'abeilles travailleuses.

Sur un petit théâtre, M. Georges Lefèvre devait prononcer une allocution.

Parler à des fillettes, à des jeunes filles et aux professeurs de l'école, était une tâche délicate. Toucher aux questions de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, semble difficile sans un semblant d'ennui et de raideur.

Il n'y parut pas à entendre le conférencier.

Ce ne fut pas le langage banal, autrefois en usage pour les jeunes filles. Il eut une extrême douceur pour définir des choses très vastes ; une exquise délicatesse pour parler à ces fillettes des devoirs qui les attendent et des bienfaits de l'instruction. Il les engagea à rester ce que sont les Françaises, gracieuses et élégantes. Il leur dit qu'elles devraient plus tard donner du charme à leur intérieur pour retenir le mari au logis et enseigner l'harmonie de la vie intime à leur jeune famille.

Cette idée du mariage fit sourire ces jeunes visages. Les fillettes furent surprises qu'un Monsieur très grave et très-instruit, sait si bien des choses si simples et néanmoins si importantes.

M. Lefèvre leur dit non moins discrètement pourquoi l'instruction doit être obligatoire, gratuite et laïque, en ce moment, en dehors du programme de l'instruction laïque, il est impossible de voir régner la concorde, la paix, l'amour universel. Et pour paris comme à des personnes raisonnables, ayant une grande tâche à remplir. Il leur fit comprendre l'influence qu'eût Jean Macé dans l'instruction et l'éducation des jeunes filles.

Le temps qui paraît très court aux auditrices étant limité, M. Lefèvre dut abréger ses conclusions. M. Bonnerie dont nous devions toutes applaudir le lendemain au Palais Ramon la nomination de chevalier de la Légion d'honneur si bien méritée, reprit quelques épisodes de la vie de Jean Macé et compléta l'excellente impression faite sur ces jeunes esprits.

Les applaudissements furent sincères,et ces Messieurs eurent le meilleur de tous les succès. Ils laissèrent une empreinte ineffaçable sur l'esprit de près de quatre cents jeunes filles appartenant à la classe des travailleurs. Cette nouvelle génération travaillera pour répandre la bonne semence, pour propager le bien.

Mais le rideau est tiré, et des jeunes filles et jeunes femmes déguisées en Messieurs et en femmes d'âge mûr font succéder la plaisir aux exercices des maîtres.

La vieille maison, comédie d'André Theuriet, est fort bien enlevée par la jeune troupe.

Des chants, une pièce, variée le programme. Puis *La ronde des bonnes grands-mères*, de Dalcroze.

Qu'elles sont donc charmantes ces quatre grands-mères dans leurs ajustements arrangés et leurs grâces mièvres. Leurs gestes, leurs chants, leurs danses ont un charme exquis.

Nous écoutons encore avec le plus grand plaisir la voix harmonieuse de Mlle de Felice dans la *Chanson Slave*.

Puis une opérette : *Ruse d'Amour*, termine la représentation.

Des corbeilles passent. Epingles, drapeaux. oiffats, bibelots sont dans toutes les mains. Chacun cherche sa partenaire et l'on danse. Joie sans et vraiment réconfortante.

L'absence de toute morgue, la bienveillance des professeurs, la confiance des élèves, la parfaite entente de cette fête n'a fait que plus grand honneur à la directrice de l'école Jean Macé et aux dames qui comprennent comme elle la noblesse de l'enseignement exempt des erreurs et préjugés.

Les détracteurs systématiques de nos institutions d'enseignement primaire ignorent ces résultats.

Que de calomnies sont encore répandues sur nos écoles, et combien peu de parents approchent nos professeurs et maîtresses l'appoint de leur influence !

Mais quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, l'affranchissement de la femme marque la plus belle victoire de notre époque, et lorsqu'elle sera libérée de l'ignorance et du fanatisme elle sera le meilleur auxiliaire de l'homme pour la pacification des peuples, et rien n'arrêtera la marche du progrès et de la justice.

Paul GRENDEL.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Douce chaîne

Se souvient-on encore de certaines menottes, de manottes en or, qui furent offertes à M. Max Régis par des dames dites « du Souvenir » ; ces manottes qui, lors de leur présentation au cours d'une fête triomphale et d'ailleurs sensationnelle au Parc des Princes, puis aux bureaux de l'Isère et de l'Hérault, symbolisaient un serment de confiance.

M. Max Régis avait juré, paraît-il, de conserver un poignet, sans cesse, cette jolie chaîne. Or, depuis près d'une année, on ne voyait plus ces manottes à la boutonnière. Avaient-elles bien pu devenir ? On l'ignorerait sans doute encore, sans un petit incident que raconte les tendances politiques des deux Mmes et leurs bonnes relations.

On sait que le Mont-de-Piété a pour règle de mettre aux enchères publiques, au bout d'un an, les objets non retirés qui lui ont été confiés et dont l'engagement n'a pas été renouvelé. Les menottes, les fameuses menottes en or, se trouvaient dans ce dernier cas. Dans un jour de pénurie, Max Régis les avait mises *au clou*. Et c'est ainsi que, la semaine dernière, elles furent *vendues*, à Alger, aux enchères publiques, au poids de l'or (45 grammes !)

Horrible détail : C'est un israélite qui s'est rendu acquéreur des menottes en or de M. Max Régis et qui, maintenant, les porte au poig not et les montre à tout le monde!

⁂

Chiffres parlants

Le langage de la statistique est quelquefois plus éloquent que ne le voudraient ceux qui font parler les chiffres.

Ainsi, les sommes reçues par chacune des chapelles corporatives, élevées dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, suffiraient elles à nous inspirer sur l'état des esprits de certaines catégories de citoyens.

La chapelle de l'Armée a reçu 209,599 fr. 25.
Celle de la Marine, 206,427 fr. 50.
Celle de la Justice, 176,158 fr. 35.

Mais savez-vous celle qui vient la dernière de toutes ?

Même après l'agriculture (qui manque pourtant de bras pour donner !) Même après la chapelle des Ecrivains catholiques ! Même après celle de Saint Hubert !

Eh bien ! c'est celle de la Médecine, avec ce total piteux 6,943 francs.

Un peu rickettis, quand au poric-monnaie, ces bons médecins, en matière de manifestations religieuses.

Cela veut peut-être dire quelque chose.

La foi et la science... Quel vaudet vous. Ça ne va plus très bien ensemble.

⁂

Le « record » des trains en retard

Le « record » du retard des trains — pour employer l'expression désormais usuelle — va être battu par une course de train historique présentée aux visiteurs de l'Exposition de Saint Louis, aux Etats Unis. Il s'agit d'un train-poste qui, le 8 septembre 1900, quitta la ville de Galveston, dans le Texas, pour se diriger, à grande vitesse, sur la ville de Beaumont, à cent vingt-quatre kilomètres de là. Or, ce train-poste (que fût-il arrivé s'il n'eût pas été poste ?) parvint à destination le 16 juillet 1903, c'est-à-dire avec 1040 jours de retard, calendrier en main.

Ce retard magistral, et qui demande à être expliqué, provient de ce fait que, pendant le trajet du train, un cyclone, célèbre dans les annales de la météorologie, désastreusement connu, dévasta la région, arracha les rails de la voie ferrée, sauf ceux sur lesquels se trouvait le train marqué par la tempête et qu'il assujettit sur les traverses en s'y cramponnant.

Le cyclone passé, les dommages subis et établis, les ingénieurs procédèrent à la réfection de la voie démolie ; mais ils en profitèrent pour modifier le tracé qui était défectueux, et le train sinistré demeura comme une lamentable épave en son emplacement, effondré sur ses rails tordus.

C'est ce train dont on a eu l'idée originale d'enlever les débris exactement dans leur place respective pour les transporter à l'Exposition de Saint Louis.

On y trouvera certainement un enseignement sur les cyclones et une commémoration ; mais au point de vue du retard, ce n'est point un exemple à suivre pour les techniciens, espérons-le du moins.

L'impôt sur le revenu

Paris, 25 juin. — M. René Renoult a déposé son rapport sur les projets et propositions de lois, tendant à établir un impôt sur le revenu, à l'appui de M. Rouvier. Ce rapport a été distribué aux députés, conclut à l'adoption de la proposition de M. Merlou, qui s'écarte beaucoup du projet de M. Rouvier. La discussion de ce rapport sera vraisemblablement liée à la discussion des quatre contributions, qui doit avoir lieu au commencement du mois de juillet.

M. Rouvier, dit-on, émettra l'avis que l'impôt sur le revenu ne pourra, de toutes façons — être établi avant 1906; les Quatre Contributions devront donc être votées pour 1905; on ne voterait que pour le principe, sur l'article premier du projet de la Commission, déclarant qu'il sera établi un impôt sur le revenu.

De nombreux radicaux, et notamment M. Magniaudé, soutiendront la thèse contraire, demandant que l'établissement de l'impôt sur le revenu dès 1905.

L'entrevue d'Edouard VII et de Guillaume II

Kiel, 25 juin. — Lord d'Angleterre est arrivé hier soir, à onze heures, à Brunebuttel, à bord de son yacht *Victoria-and-Albert*.

Le yacht royal, accompagné de plusieurs navires de guerre anglais, s'est amarré à l'entrée du canal.

De minutieuses mesures de précaution ont été prises pour assurer la sécurité des souverains à Kiel. Les barques armées forment des patrouilles nuit et jour autour du *Hohenzollern* et du yacht royal d'Edouard VII.

Le président de police de Berlin a envoyé à Kiel 125 agents spéciaux.

Le télégraphe signale du Berlin un article semi-officiel de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* qui approuve la visite du roi Edouard parce qu'elle est sans couleur politique. Le journal officieux se contente d'ajouter que l'échange de vues entre les deux monarques n'affecte les tendances politiques des deux Etats et leurs bonnes relations.

HORS FRONTIÈRES

LETTRE DE BRUXELLES

Concurrence cléricale. — Qu'on dise encore que les congrégations françaises, faisant à la Belgique l'honneur de s'y installer, ne l'ont pas enrichie !

Depuis la lingerie jusqu'au lessivage, depuis le cardage des matelas jusqu'à la confection, elles ont organisé tous les travaux, tous les commerces.

Elles sont devenues les maîtresses absolues des petites malheureuses terribles dont elles exploitent la misère et l'hébétude.

Nous avons sous les yeux une circulaire qui, *en dépit de toute vergogne*, comme aussi de toute prudence, porte : Imprimerie, reliure, mécanique, serrurerie, tailleurs, cordonnerie, menuiserie, sculpture, etc.

Et tout cela pour un seul établissement !

L'Empereur du Sahara à Bruxelles. — Jacques Ier s'est installé dans un hôtel de l'avenue Louise.

Le chef de la maison civile et militaire est M. Guizne qui a pris le nom de Comte de Jouy. Il a sous ses ordres M. Benoit, qui s'appelera désormais Comte de Lalu et M. Hidoux, alias Comte de Chigny.

Jacques Ier compte s'installer définitivement à Bruxelles. Chaque matin, l'Empereur va au Bois ou se rend place Royale dans l'hôtel où est descendue la comtesse L... qui occupe un appartement.

L'empereur reçoit chaque jour un nombreux courrier à S. Sa Majesté Jacques Ier, empereur du Sahara, en son palais à Bruxelles. »

On affirme que l'on ne tarirait définitivement renoncé au trône.

Le monument de Waterloo. — On sait que le Comité de la « Sabretache » a décidé d'élever, sur le champ de bataille de Waterloo, un monument à la mémoire des soldats français qui y succombèrent en Juin 1815. Et Gérôme, le célèbre aliéniste récemment décédé, a exécuté pour ce monument, une statue aux allures déployées, l'une des ailes étant brisée.

L'aigle, un soir, planait aux voûtes étemelles. Lorsqu'un grand coup de vent lui cassa les deux ailes.

L'inauguration du monument aura lieu le mardi 28 juin ; les autorités françaises et belges y assisteront.

Cette manifestation n'aura aucun caractère politique. Le comité belge, lorsde dans un but de courtoisie internationale et d'égale historiques, obéit uniquement à des sentiments de piété et de convenance.

Commerce de l'Etat du Congo. — Le commerce général de l'Etat du Congo a été, en 1903, le chiffre général de 87,888,771 francs.

Ces chiffres, comparativement à l'année 1902, marquent une augmentation de plus de 9 0/0 pour les exportations et de plus de 15 0/0 pour les importations.

Le tableau récapitulatif des importations, par pays de provenance, montre que la Belgique tient la tête avec fr. 15,700,000 francs. Viennent ensuite, par ordre d'importance ; Angleterre, avec 2,500,000 fr. ; l'Allemagne, avec 659.000 fr. ; la France, avec 600,000 fr.

La production des plantations créées par l'Etat, café, cacao, rix, caoutchouc, etc., s'accroit chaque année dans des proportions considérables.

Cours de religion. — Le fiasco auquel ont abouti les cours de religion, dans les écoles communales, est complet. Dans bèaucoup d'écoles les vicaires ont dû se retirer faute d'élèves. Sur l'ensemble des écoles de Bruxelles, il ne reste que dix pour cent d'élèves non dispensés des cours de religion par leurs parents. C'est un échec significatif, étant donnés surtout les moyens employés pour pour forcer les parents : menaces de retirer la travail, boycottage, refus de secours, etc.

Le clergé est très irrité de cette situation ; plus d'un vicaire a déjà reçu de sévères admonitions pour avoir laissé péricliter les cours de religion. Ils n'en peuvent pourtant rien, les pauvres !

Chambre de Commerce française. — La Chambre de Commerce française, fidèle à ses traditions, célébrera le 14 Juillet, par une fête à la fois patriotique et charitable, puisque les bénéficiaires en seront : « Le bon lait pour les petits » du Brabant, et l'Association de la presse belge » et une œuvre française « la Sauvegarde des nourrissons de Tourcoing.

La direction de la fête, qui sera donnée cette fête, organise un programme spécial comprenant un intermède où se fera entendre votre compatriote, le ténor de la Monnaie, M. Imbart de la Tour. Nous ne nous y trouverons de rencontrer là où il y a une bonne œuvre à faire.

Malheur aux pauvres. — Bruxelles, sur 653 décès dus à la tuberculose, il y a 66 décès pour la classe riche ou aisée ; 392 décès pour la classe indigente.

Pourrait-on, en quelques mois, dresser un plus terrifiant tableau ?

Les pauvres paient un tribut plus de 6 fois plus élevé que celui payé par les riches au terrible mal.

Les pauvres produisent tout et souffrent tout.

En voilà assez. — Les subsides gouvernementaux pleuvent sur les ratichons.

Le Moniteur nous fait connaître que le ministère de l'agriculture vient d'accorder 14,000 francs à divers collèges cléricaux qui se sont annexé une petite section d'enseignement agricole. Il a également distribué 32,850 fr. à des Ursulines ; à des sœurs de l'Enfant-Jésus, qui ont ouvert dans leurs établissements de rapaces modèles ménagers et agricoles. Il y a quelques semaines, c'était une autre distribution de 45,000 fr., et on en donne de particulier moines et nonnettes pour qu'ils aient froid à leur part du gâteau.

Le gouvernement finira par les subsidier tous.

Congrès d'employés communaux. — Un Congrès d'employés communaux se tiendra prochainement à Bruxelles. On publie que ce